NOVAMEX
Société Anonyme au capital de 2 500 000 euros
Siège social : Le Moulin Saint-Pierre - Les Taillades
84300 CAVAILLON
337 796 064 RCS AVIGNON

Le 25 août 2015

Cher actionnaire,

Nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Société se tiendra le 9 septembre 2015, à 9h00, au siège de la Société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Nomination de nouveaux administrateurs,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir assister à cette assemblée.

A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent :
- soit remettre une procuration à un autre actionnaire ou à leur conjoint ou partenaire pacsé
- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire ;
- soit utiliser et faire parvenir à la Société un formulaire de vote par correspondance.

Le droit de participer à l'assemblée est subordonné à l'inscription par les actionnaires titulaires d'actions nominatives de leurs actions dans les comptes de la Société, trois jours ouvrés au moins avant la date de l'assemblée.

Des formules de procuration sont à la disposition des actionnaires au siège social. Un formulaire de vote par correspondance sera remis ou adressé, par courrier électronique, le cas échéant, à tout actionnaire qui en fera la demande par lettre recommandée avec demande d'avis de réception au plus tard six jours avant la date de l'assemblée.

Pour être pris en compte, le formulaire de vote par correspondance complété et signé doit être parvenu au siège social trois jours au moins avant la date de l'assemblée.

Les questions écrites auxquelles il sera répondu au cours de l'assemblée doivent être envoyées au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale, au siège social, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou par voie de télécommunication électronique, à l'adresse suivante : actionnaire@novamex.fr.

Nous vous prions d'agréer, Cher actionnaire, l'expression de nos sentiments distingués.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE PRESIDENT
Michel LEUTHY